D.Lgs. 179/2026 — L'Italie inscrit dans la loi un bac à sable réglementaire national pour l'IA, géré conjointement par l'AgID et l'ACN, dont les règles de fonctionnement restent à définir

AI in the Public Sector · Bonne pratique · Italie

Score de qualité : 33/100

Niveau de preuve : Prudentes / limitées

Résumé

Le D.Lgs. 179/2026, en vigueur depuis le 23 octobre 2026, crée le bac à sable IA de l'AI Act (art. 26 à 31), géré par un groupe conjoint AgID–ACN. Admission et règles de fonctionnement sont renvoyées à plus tard. Aucun projet testé à ce jour.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of impact / measured public value	0/3
Transparency, fairness & accountability	1/3
Transferability / demonstrated replication	1/3
Scalability beyond pilot	1/3
Governance, capability & sustainability	2/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

C-NAPSE web research — consulté le 2026-11-23

Agenzia per l'Italia Digitale (AgID) and Agenzia per la Cybersicurezza Nazionale (ACN) — consulté le 2026-11-23

Studio Cataldi — outline of D.Lgs. 179/2026 — consulté le 2026-11-23

AICronaca — decree in force: AgID and ACN, sanctions and sandbox — consulté le 2026-11-23

Il Farmacista Online — decree in force from 23 October — consulté le 2026-11-23

Citer — Evidoria. *D.Lgs. 179/2026 — L'Italie inscrit dans la loi un bac à sable réglementaire national pour l'IA, géré conjointement par l'AgID et l'ACN, dont les règles de fonctionnement restent à définir*. ID persistant : 44b411c9-fff8-4d82-ac33-1e2a938bac4a.